
Zone de gratuité à Brison-Saint-Innocent

Grand Lac

1500 Bd Lepic
73100 Aix-les-Bains
[Voir le site internet](#)
Anne-gabrielle Ekstets
ag.ekstets@grand-lac.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La CALB a signée un PLP en 2011 avec l'ADEME.

Lors de la quatrième année du programme de prévention, et suite à une demande d'une élue, a été organisée une journée "zone de gratuité" sur le territoire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Promouvoir et sensibiliser la population au réemploi des objets.

Peser tous les objets entrants et peser tous les objets restants à la fin de la journée pour quantifier l'impact de réduction des déchets sur les déchèteries et ordures ménagères.

Comptabiliser le nombre de personnes participantes.

Évaluer l'impact des différents outils de communication sur les usagers.

Résultats quantitatifs

2,2 tonnes d'objets collectés

50% des objets repris par les usagers

50% des objets repris par les associations (beaucoup de livres anciens.)

430 personnes venues à la zone de gratuité

170 personnes venues déposer des objets

Résultats qualitatifs

Sensibilisation du public sur le don, le réemploi et plus largement la prévention des déchets. Alliance de la solidarité et du développement durable.

MISE EN OEUVRE

Planning

10 Aout : validation d'une zone de gratuité par la commission environnement de Brison-Saint-Innocent.

2 Septembre : validation d'une zone de gratuité par le conseil municipal de Brison-Saint-Innocent.

Mois de Septembre : rencontre avec le Secours Populaire, rencontre Mr Felizat des Chantiers Valoristes de Drumettaz-Clarafond, rencontre avec le Relais des 2 Sources

Octobre : Définition de l'organisation de la zone de gratuité, création du rétroplanning des tâches, organisation du plan de salle, création du plan de communication.

Octobre et Novembre : recrutement des bénévoles pour la zone de gratuité. Information auprès des bénévoles sur l'organisation de la journée.

Novembre : création et impression des outils de communication. Panneaux d'affichage + kakémonos + oriflammes + diffusion des affiches + flyers+ affichage en mairie + panneaux 4*3 + spot sur ODS radio.

Création d'outils de suivi : fiches de pesées, de comptage du public. Charte de règlement de la zone de gratuité. Attestation signée des bénévoles.

28 Novembre : préparation de la salle des fêtes

29 Novembre : zone de gratuité

Moyens humains

Le Jour J mobilisation de 24 bénévoles (élus locaux, secours populaire, resto du cœur, CCAS d'Aix-les-Bains, les 2 Sources relais solidaire, agents CALB) + élu référent à la prévention + élu référent à Brison-Saint-Innocent + 2 personnes des Chantiers Valoristes + 4 agents CALB

Moyens financiers

2 agents de sécurité: 423 euros

Communication en amont (affiches 4*3 sur le territoire, pub radio, flyers, affiches): 4984 Euros

Communication le jour J: 2200 Euros

Partenaires mobilisés

Secours Populaire

Resto du cœur

Les 2 Sources - Relais Solidaire regroupant 11 associations

Bouchons d'amour

Commune de Brison-Saint-Innocent

Les communes de la CALB comme relais d'information

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Reserver la salle suffisamment à l'avance.

Projet à valider 6 mois en avance pour que ce soit confortable.

Prévoir un bon nombre de bénévoles et une communication conséquente.

Faire attention que la Zone de Gratuité ne se chauvauche avec aucune autre manifestation d'envergure.

Prévoir les bénévoles plus tôt pour l'ouverture de la zone de dépôt.

Difficultés rencontrées

Mise en place d'une monnaie d'échange : les bouchons en plastique.

Pour éviter les abus, chaque personne avait droit à 4 bouchons.

Un bouchon donne le droit à un article.

Animation tout au long de la journée au micro de la salle des fêtes (qu'est-ce qu'une zone de gratuité, qu'est-ce qu'on y trouve, annonce des résultats de pesée et du nombre de personnes vues, promotion du don, du réemploi....)

Les bouchons sont une monnaie symbolique d'échange (4 par personne). En fonction des apports de la journée une souplesse a

été accordée (cf. les livres : pas de limite sur le nombre de livres récupérés par personne.)

Recommandations éventuelles

Prévoir une monnaie d'échange donnée à l'entrée de la zone d'égratuité. Ça permet également de compter le nombre de visiteurs, de leur demander leur provenance et le moyen d'information qui leur a fait connaître la zone de gratuité.

Prévoir deux entrées différentes : une zone de dépôt et une zone d'entrée de la zone de gratuité.

Prévoir une grille d'information (provenance des personnes, nature des objets apportés, poids des objets apportés) sur la zone de dépôt.

Identifier les bénévoles avec un gilet haute visibilité.

Prévoir un pot pour les bénévoles et un petit cadeau

Réaliser et afficher un règlement et une charte de bonne conduite pour le public.

Prévoir un agent de sécurité pour dissuader les personnes d'abuser de la gratuité.

Mots clés

REEMPLOI | RECYCLERIE | INCINERATION | MENAGE | TEXTILE | BOIS

Dernière actualisation

Juillet 2015

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Elsa THOMASSON

elsa.thomasson@ademe.fr

Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes